



FICHE DE POSTE

L'AGGLO RECRUTE :

UN(E) CHARGE(E) DE MISSION COHESION SOCIALE

Cadre d'emploi des Attachés (fonctionnaire ou contractuel)

DEFINITION ET POSITIONNEMENT DU POSTE :

Territoire composé de 6 communes et regroupant plus de 130 000 habitants, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral recrute **un(e) chargé(e) de mission cohésion sociale**.

Le poste créé sera rattaché à la **Direction du Développement Economique et de la Cohésion Sociale** (DECS), pour l'appui à la mise en œuvre de missions transversales qui se partageront à temps équivalent entre les compétences politique de la ville/cohésion sociale et de l'habitat.

La politique de la ville est une compétence obligatoire de l'Agglo suite à son passage en agglomération le 1^{er} janvier 2014 et à la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Considérant le cadre spécifique de l'Outre-Mer laissant aux communes le soin de porter les contrats de ville, l'Agglo a élaboré sa stratégie en matière de cohésion urbaine et sociale, s'adressant à l'ensemble des communes composant son territoire, et reste en charge de l'évaluation des contrats de ville.

L'équilibre social de l'habitat constitue une compétence obligatoire de l'EPCI suite à son passage en agglomération le 1^{er} janvier 2014. La CACL est doté d'un PLH approuvé en 2011. Celui-ci après une première modification est en cours de révision depuis le mois de mars 2018.

Sous l'autorité de la directrice de la DECS et en appui de la responsable de service « cohésion sociale, le ou la chargé(e) de mission contribuera à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie intercommunale de cohésion sociale et urbaine et du programme local de l'habitat.

MISSIONS GENERALES :

- Sur le champ de la politique de la ville/cohésion sociale :
 - Participer au pilotage du référentiel intercommunal de suivi et d'évaluation des contrats de ville communaux et de la SICUS
 - Contribuer à la création et au pilotage d'un observatoire social intercommunal et analyser les données urbaines et sociales des quartiers prioritaires et de veille afin de faire remonter les problématiques territoriales à traiter à l'échelle intercommunale :
 - Elaboration d'un référentiel
 - Pilotage de la contractualisation avec les producteurs de données
 - Production d'une analyse annuelle et triennale des tendances territoriales

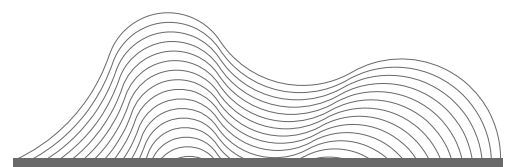


- Animer le réseau intercommunal et rechercher les synergies entre les acteurs et collectivités du territoire :
 - Favoriser l'émergence de projets
 - Accompagner les porteurs de projet dans la définition des actions à développer
 - Rechercher les financements, suivre et évaluer les actions
 - Assurer le suivi, aux côtés du responsable de service, de la charte intercommunale d'insertion et de la future charte départementale des acheteurs socialement responsables (réfèrent clause pour la CACL)
 - Assurer une veille en matière de politique de la ville et de cohésion sociale.
 - Sur le champ de la compétence Habitat :
 - Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de peuplement et de mixité sociale définies par les élus
 - Animer et suivre les travaux de la future Conférence Intercommunale du Logement
 - Participer à l'élaboration et au pilotage des documents-cadres actés par la CIL : plan partenarial de la gestion de la demande et convention intercommunale des attributions
 - Mettre en place les outils de suivi et d'évaluation de l'activité des bailleurs sociaux (peuplement, réhabilitation, offre nouvelle, vente...)
 - Participer au suivi et à la mise en œuvre des programmes d'habitat opérationnel des quartiers du nouveau programme de rénovation urbaine, en lien avec le responsable de service et les communes concernées
 - Assurer une veille documentaire en matière d'habitat.
-

ORGANISATION ET MOYENS :

- Autonomie dans l'organisation du travail ;
 - Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, powerpoint)
 - Connaissance des règles de la comptabilité publique
 - Connaissance du cadre réglementaire en matière de politique de la ville et d'insertion
 - Connaissance des enjeux et évolutions législatives en matière d'habitat et de politiques de peuplement
 - Connaissance des acteurs de l'habitat, des modes de financement des opérations d'habitat et des équilibres d'opération ;
 - Connaissances en matière d'analyse de document d'urbanisme ;
 - Aptitudes au travail en équipe, en transversalité et en partenariat ;
 - Aptitudes relationnelles, rédactionnelles et organisationnelles
-

PROFIL RECHERCHE:



Titulaire d'une formation supérieure Bac +4/ Bac +5 (Politiques publiques, Habitat, Développement local ou Développement Social Urbain)

Savoir-faire :

- Capacité à piloter des projets
- Capacité au travail en équipe, partenarial
- Aisance rédactionnelle et orale
- Capacités de synthèse, de rédaction et d'analyse
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Savoir-être :

- Rigueur, organisation et méthode
- Capacité à gérer les aléas et à hiérarchiser les priorités
- Autonomie, sens de l'initiative
- Aisance relationnelle
- Bonne écoute et bonne aptitude de communication.

REMUNERATION

Rémunération statutaire, régime indemnitaire

CONTACT

Poste à pourvoir rapidement

Envoyez votre candidature (lettre motivation et CV) avant le **1^{er} juillet 2018** :

- Par courrier: **CACL Chemin de la Chaumière, Quartier Balata, 97351 Matoury,**
- Par mail : rh@cacl-guyane.fr ou nadine.cleril@cacl-guyane.fr et cynthia.sagne@cacl-guyane.fr

